

Discours d'Eric Lejoindre

Inauguration de la Place Jeanne Bohec

Mardi 8 mars 2016 à 14h00

Mesdames et Messieurs, représentant les anciens combattants,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Monsieur Jean-Pierre Couty, fils de Jeanne Bohec,

« A une époque où l'équivalence entre les femmes et les hommes sert de thème à de nombreux discours ou fait l'objet de beaucoup de mesures, Jeanne Bohec apporte la preuve éclatante que les femmes sont fort capables d'atteindre un degré de courage, de détermination et d'efficacité accessible à peu d'hommes ».

Ces mots sont ceux de Jacques Chaban-Delmas, écrits en 1975, en hommage à celle dont le nom est donné aujourd'hui à cette petite place du 18^{ème} arrondissement de Paris.

Je suis très heureux de nous voir réunis ici pour inaugurer la « place Jeanne Bohec ».

C'est pour moi un véritable honneur que d'inscrire dans les rues de notre arrondissement le nom d'une personne, qui par sa bravoure et sa foi en nos valeurs, a marqué l'histoire de la France.

C'est aussi l'occasion de rappeler au souvenir de tous les sacrifices d'une résistante qui a combattu la barbarie nazie, le dévouement d'une femme qui s'est engagée au péril de sa vie pour protéger notre liberté.

Et si aujourd'hui, alors que nous célébrons la Journée Internationale des Droits des Femmes, nous nous réunissons pour honorer Jeanne Bohec, ce n'est pas un hasard.

Donner aux femmes leur juste place dans nos mémoires, et en l'occurrence dans l'espace public, c'est plus qu'une obligation, c'est un devoir à l'égard des nouvelles générations.

Car leurs actions passées ont façonné notre présent et esquissent notre futur.

Les oublier, ce serait amputer une partie de notre Histoire.

Les oublier, ce serait effacer une partie de ce que nous sommes.

Alors cette politique, soutenue par Bertrand Delanoë et maintenant par Anne Hidalgo, de veiller à la présence de celles qui ont honoré notre Ville dans la dénomination de nos rues a tout son sens : compléter et préserver notre mémoire collective.

La vie de Jeanne Bohec en est, à beaucoup d'égards, un magnifique exemple.

Sa vie, c'est celle d'une France en guerre, la Seconde Guerre mondiale.

Marquée par les stigmates de ses années de plomb, ses prisonniers, ses résistants, ses déportés.

Mais marquée aussi par une évolution profonde du rôle des femmes dans notre société provoquée par la nécessité de la guerre.

Nous avons eu l'occasion, l'année dernière, de marquer le rôle des femmes de l'arrière lors de la 1^{ère} Guerre Mondiale. Aujourd'hui, en rendant hommage à Jeanne Bohec, nous rendons hommage à toutes les combattantes de la 2^{ème} Guerre Mondiale.

Sa vie, c'est un défi lancé à tous les préjugés d'une époque qui ne voyait pas l'égalité homme-femme comme une évidence mais à qui la guerre a rappelé que le courage et la vertu ne distinguaient pas les sexes.

Jeanne Bohec naquit en 1919 à Plestin-les-Grèves dans une famille de marins bretons.

Lorsque son père prit sa retraite de la marine, elle déménagea à Angers. Elle a alors dix ans et marque déjà dans ses études une préférence pour les mathématiques mais aussi les récits de batailles navales et d'espionnage.

La fin de ses études scientifiques se déroula dans le contexte pesant des prémices des conflits qui entraineront l'Europe dans un chemin funeste.

Consciente de l'imminence de la menace et animée par la volonté de s'engager pour la France et ses citoyens, Jeanne Bohec, pas encore diplômée, devint aide-chimiste à la poudrerie de Brest en mars 1940.

Mais la Blitzkrieg arriva et avec elle la conviction que le combat se préparerait d'ailleurs.

Le 18 juin 1940, jour de l'arrivée des troupes allemandes à Brest, sans entendre l'appel du général de Gaulle, elle partit pour la Grande-Bretagne. Et le 6 janvier 1941, elle signa son engagement dans les Forces Françaises Libres.

Affectée comme secrétaire au service technique et de l'armement, elle fit valoir ses compétences de chimiste et intégra le laboratoire où sont conduites des recherches sur les techniques de sabotage.

Impatiente d'agir à son tour, grâce à l'appui d' Henry Frenay en visite au labo, elle entra au Bureau central de renseignements et d'action et suivit les formations d'instructeurs sabotage. Dans la nuit du 20 février 1944, elle fut parachutée avec dix autres femmes comme opératrices radio, sur la France, dans la région d'Alençon.

Devenue la "plastiqueuse à bicyclette", elle parcourra tous les départements bretons pour instruire à domicile une armée de saboteurs dans la perspective des combats de la Libération.

Son rôle ne se limitait pas à la préparation. Elle participa aux combats du maquis de Saint-Marcel ainsi qu'à ceux de la libération de Quimper en août 1944.

À la fin de la guerre, Jeanne Bohec décida de se re-construire dans notre arrondissement, dans la cité des artistes de l'avenue Junot à Montmartre.

Après avoir terminée ses études, elle travailla comme professeur de mathématiques au lycée Roland Dorgelès. A tous ceux qu'elle a croisés, elle a laissé l'image d'une femme totalement engagée, auprès de ses élèves bien entendu, au sein du lycée ou du Conservatoire de musique du 18^e, qu'elle a présidé. Engagée, enthousiaste, elle l'était aussi auprès des habitants du 18^e, lorsqu'elle en était maire-adjointe puis officier municipal.

Elle reste de celles qui ont marqué la vie de notre arrondissement, et celle de tous ceux qui ont eu, Daniel Vaillant pourrait en témoigner, la chance de la côtoyer.

Elle décédera le 11 janvier 2010, Officier de la Légion d'Honneur et Commandeur de l'Ordre du Mérite.

Elle laisse ainsi derrière elle, dans tout notre pays, le souvenir d'une femme qui, à l'instar de Germaine Tillion et de Geneviève De Gaulle-Anthonioz, a su résister, prendre des risques quand nos principes fondamentaux étaient en jeu.

Elle appartient à ces témoins d'humanité qui résistèrent, par les armes parfois, mais aussi parfois par des actes protecteurs et pacifiques.

Ces résistantes ont ouvert les consciences à l'égalité des droits après qu'elles aient fait face à l'égalité devant l'horreur et les armes.

Ces résistantes, par leurs actes valeureux, ont rendu enfin évident et donc possible le droit de vote et l'éligibilité des femmes en France le 21 avril 1944. Plus encore elles ont offert à notre société un terreau fertile pour l'accession des femmes à des droits nouveaux.

Le rappeler est notre devoir car la mémoire protège l'avenir. Elle préserve les générations futures des errements du passé et nous rappelle que rien n'est jamais acquis.

Quand nous marcherons sur cette place, souvenons nous de son courage, souvenons nous de son sacrifice et prenons la vie de Jeanne Bohec comme notre propre héritage.

Je vous remercie.